

Licence FFSA minimum requise pour participants français
à l'une des deux compétitions en en-tête.

ICCCR INTERNATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR "R" ROUTE AUTO 510.- € International Licence

Conditions de délivrance:

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- avoir été titulaire d'une licence nationale concurrent conducteur auto et avoir participé de manière satisfaisante à des épreuves reconnues par la FFSA avec ladite licence (licences nationale et régionale sont considérées de même niveau dans ce cadre) ou avec une licence de degré équivalent d'une ASN membre de la FIA.

Participation:

- Toutes les épreuves « route » (rallyes, rallyes tout-terrain, courses de côte et les autres épreuves où les départs sont donnés séparément à chaque concurrent) inscrites au calendrier international de la FIA et toutes les épreuves du calendrier national FFSA (toutes disciplines).

Demande de licence accessible sur
le site officiel de la FFSA en cliquant sur

[ce lien](#)